



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des  
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 15 juin 2020

*Service de l'Economie Agricole*

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414  
15004 AURILLAC CEDEX**

**04.63.27.66.66**

**Dossier n° : AE 20.0075**

**Demandeur : CHARBONNEL Benoit**

**Date d'enregistrement de la demande : 23/04/2020**

**Date limite de candidature : 24/07/2020**

→ Si à l'issue du délai de quatre mois fixé à partir du 24 juin 2020 de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 24 octobre 2020.

**Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter**

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
LANOBRE	6,75	BOUSSARIE Catherine	Section A 129,131,183,397,402,403,476,60 8,894,
LANOBRE	8,93	RATELADE lydie	Section A 12,130,391,407,415,463,464,889 j,889k
LANOBRE	5,17	TOURNADRE Bernard	Section A 11,17,185,462,467,469,540,
TREMOUILLE	0,82	TOURNADRE Bernard	11 Section H 124
LANOBRE	7,31	TOURNADRE Solange	Section A 387,389,390,392,405,416,417,42 3,431

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

**Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière**